

**BEPC REGIONAL  
SESSION MARS 2016**

**Coefficient : 1  
Durée : 2h**

## COMPOSITION FRANÇAISE

Cette épreuve comporte une seule page.  
Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :

### PREMIER SUJET : LE TEXTE ARGUMENTATIF

Lors du salon international du livre d'Abidjan (SILA) édition 2012, un éditeur terminait son intervention sur l'importance du livre par l'affirmation suivante : « Aucun pays ne peut se développer si son peuple ne lit pas »

- 1- Identifie le thème (3pts)
- 2- Reformule la thèse de l'éditeur (3pts)
- 3- Rédige ta production pour étayer ce point de vue (14pts)

### DEUXIEME SUJET : LE RÉSUMÉ DU TEXTE ARGUMENTATIF.

#### L'Afrique malade de ses funérailles

Les funérailles traditionnelles, qui étaient déjà d'un coup élevé, atteignent de nos jours des prix excessifs. (...) En effet, de manifestations de solidarité, les funérailles se dégradent en compétitions sociales au niveau des familles. Les cercueils plus luxueux les uns que les autres, les couronnes impressionnantes, les tombes en marbres, la profusion d'alcool de luxe etc.

Toutes ces dépenses de prestige font peser en définitive sur le budget des familles des charges trop lourdes et toujours improductives. Le plus souvent la famille se trouve ruinée et endettée après les obsèques. Si l'on ajoute à cela qu'il se perd des milliers d'heures de travail, on mesure le poids économique que représentent les funérailles pour la collectivité nationale.

Pourtant les rites funéraires, émanation d'une tradition, sont l'expression d'une civilisation. A ce titre, des mesures répressives ne peuvent être d'une grande efficacité. Par conséquent, seule une prise de conscience collective peut garantir le succès d'une révision profonde mais il est toujours possible de fixer des limites, qui seront d'autant mieux respectés qu'elles iront dans le sens des aspirations individuelles et collectives.

Pour conclure, nous devons nous convaincre que les mesures que l'on pourrait imaginer, trouveront leurs limites, dans ce que les habitudes profondément ancrées dans les esprits ne peuvent disparaître par simple décret. (216 mots)

Jean Thibaut et Lazare Bassaté, *Voix d'Afrique N°2*- Novembre 1976

#### I-Questions

##### A-comprehension

- 1-Identifie la thèse de l'auteur. (2pts)
- 2-Relève deux arguments pour justifier cette thèse. (2pts)

##### B-vocabulaire

- 3-Trouve un synonyme du mot « excessif » (2pts)

#### II/ Résumé (14pts)

Ce texte contient 216 mots. Résume- le au 1/3 de son volume. Une marge de plus ou moins 10% est tolérée.